

LE JOURNAL

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPECIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

PREMIER ANNONCEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 25 fr. — Un an, 50 fr. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr. — Six mois, 30 fr. — Un an, 60 fr. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 11 MAI 1888

M. LE PRÉSIDENT CARNOT

et les catholiques français

Les radicaux français sont furieux. Les évêques sont allés féliciter M. le président de la République, pendant son voyage dans le midi, et, sur le passage du chef de l'État, les cloches des églises ont sonné.

De son côté, M. Carnot s'est permis d'adresser la parole à deux religieux. A l'une, il a dit qu'en la décorant il décorait son Ordre entier ; à l'autre, il a déclaré qu'il aimait à voir son habit au chevet des malades.

L'intransigent et la Lanterne voient déjà dans cette attitude du clergé vis-à-vis du président et de M. Carnot vis-à-vis des religieux, la preuve d'une vaste conspiration cléricalle, et ils demandent à M. Floquet de la déjouer par sa vigilance.

Il est, en vérité, difficile de désarmer les radicaux français. Si le clergé s'abstient de paraître dans les cérémonies publiques, on lui reproche de boudier la République ; s'il y prend part, on l'accuse de conspirer.

En réalité, le clergé français est peut-être, dans toute l'Europe, celui qui se mêle le moins de politique. En Angleterre, où un parti parlementaire demande la séparation de l'Église et de l'État, il n'est pas rare de voir un pasteur prendre la parole, dans le temple même, et attaquer ouvertement les partisans du *déstablishment*. Constamment on peut lire dans les Revues et dans les journaux anglais des articles signés par les titulaires des cures et des décanats et dans lesquels la politique du ministère est vertement flagellée, que le ministre s'appelle d'ailleurs Salisbury ou Gladstone.

Si, depuis quinze ans, le clergé français a dû paraître hostile non à la forme républicaine, mais à certains représentants de l'idée républicaine en France, c'est que ces représentants, dans leurs discours publics, dans les lois qu'ils votaient, se déclaraient les partisans du *Kulturkampf*. C'est en tant qu'athées ou franc-maçons que le prêtre se prononçait contre eux.

Aujourd'hui, la première magistrature de l'État est entre les mains d'un homme qui a été, comme ministre, le représentant d'idées modérées, et M. Carnot a compris qu'il était au pouvoir, non le délégué d'un parti, mais la personnification du pays tout entier.

Le clergé, peu habitué à ses égards, s'y montre sensible ; là, se borne la conspiration qui inquiète les radicaux.

Comme le disait Guizot le catholicisme est une grande école de respect. Quelle que soit la forme de gouvernement, quelle que soit la base de l'autorité légale, le catholique respecte le gouvernement et se soumet à l'autorité, et il commence par obéir à la loi, même lorsqu'il la désire et espère la modifier.

C'est là, nous le dissimulons pas, le cas des catholiques français. Depuis dix ans, des lois d'oppression des lois de combat ont été votées par une majorité sectaire. Les catholiques ont protesté, mais, presque partout, ils se sont soumis.

Conclure de là qu'ils acceptent le *Kulturkampf*, ce serait une erreur. Mais ils savent que c'est dans le Parlement qu'il faut combattre leurs oppresseurs, puisque c'est le Parlement qui fait la loi et la dé-

fait. Ils savent aussi que c'est dans le pays même, dans chaque canton, dans chaque commune qu'il faut lutter sur le terrain électoral, puisque c'est le pays qui fait les Parlements et les défaits. Ils savent cela et ils se sont mis courageusement à l'œuvre.

En ce moment précisément, un courant soufflé dans le pays contre ce Parlement qui a pratiqué le *Kulturkampf*. Opportunistes et radicaux, tous ceux qui ont fait que M. Clémenceau appelle de la *politique de sacristie retournée*, sont aujourd'hui également impopulaires, et le mot d'ordre paraît être celui-ci : « Laissez donc les catholiques tranquilles. »

M. Carnot, qui ses sentiments personnels ont toujours porté vers la politique de détente, a parfaitement décelé, sur ce point, l'opinion du pays, et il la reflète dans son langage. Est-ce que la parole du chef de l'État n'est pas une leçon pour ces fonctionnaires qui, jusqu'ici, se refusent à désarmer et luttent ainsi contre l'opinion de la majorité ?

Tous les républicains de bon sens, tous les républicains pratiques, doivent aussi le savoir grâce à M. Carnot de son attitude. Il prouve ainsi que, même sous la République, on peut respecter les croyances religieuses et témoigner de ce respect : cette preuve n'était pas inutile dans les circonstances actuelles.

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La foi de ceux qui y ont participé pour rien dans les opinions qu'ils ont exprimées, les ont portés à tous les instants à se souvenir de la patrie dans l'atmosphère, mais ce n'est pas ce patriotisme irrédent des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dessine devant les yeux de chacun et qui impose aux esprits les plus élevés de la République la nécessité de se réunir. »

« Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le sous-signe ait assisté pendant le siège. »

« Voulez-vous savoir quel est ce sous-signe ? — Tout simplement M. Tirard, alors maire d'un arrondissement de Paris. »

« Savez-vous qui présidait la séance ? — M. Jules Simon. »

« Et parmi les noms des maires qui assistaient, vous trouvez celui de M. Clémenceau. »

« Les autres officiers s'exprimaient à peu près dans les mêmes termes, y compris ceux qui commandaient des régiments de marche de la garde nationale. »

« Nous marcherons, disaient-ils, sans hériter par la mort. Nous n'existerons qu'importe. Mais nous sommes là pour servir derrière nous tant de braves gens, alors que tout est perdu ! Nous ne le pensons pas, et nous ne pouvons assumer la responsabilité d'une tentative aussi inhumaine qu'inutile. »

« L'absence du compte-rendu de la séance le terminant comme il suit : « Ce court procès-verbal ne donne qu'une